

République Tunisienne
MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE
COMITE NATIONAL D'ETHIQUE MEDICALE

Sous le Patronage de Monsieur le Ministre de la Santé Publique

IVème CONFERENCE ANNUELLE
DU COMITE NATIONAL D'ETHIQUE MEDICALE

Faculté de Droit et des Sciences Politiques de Tunis

Tunis, le 13 Novembre 1999

Thème

ETHIQUE ET COMMUNICATION DE LA SANTE

**Thème 1 : LA MEDIATISATION DE LA SANTE ET SES LIMITES ETHIQUES
ET JURIDIQUES**

Président de séance : Pr Béchir HAMZA

9H00	Introduction B. HAMZA
9H15	Acteurs et filières de la communication en biomédecine C. BYK
9H30	Déontologie des journalistes en matière d'information sur la santé R. NAJJAR
9H45	Ethique et média en matière de santé M. HAMDANE
10H00	Vertus et risques de l'information du grand public en matière de santé M. CHAABOUNI
10h15	Le régime de l'information médicale M. H. DOUCHEZ
10H30	Pause

Thème 2 : LA COMMUNICATION DANS LA RELATION MEDECIN-MALADE

Président de séance : Mme F. HADDAD-CHAMAKH

10H45	La communication médecin-malade : la problématique F. HADDAD-CHAMAKH
11H00	La communication médecin-malade : démarches M. BOULAKBECHE
11H15	Déontologie médicale et communication médecin-malade N. BEN SALAH
11H30	Relation médecin-malade et contrat de soins H. BEN SALAH
11H45	Discussion
12H30	Rapport de synthèse de la Conférence Annuelle du CNEM A. GHACHEM